

# FICHE 13 – SERVICE EN LIGNE AFFECTATION (SLA) pour le palier 3<sup>ème</sup>



Action publique 2022 et loi « Choisir son avenir professionnel »

<p><b>PRINCIPES</b></p>	<p>Le Service en ligne affectation (SLA) permet aux familles à partir d'un portail public unique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>De consulter l'ensemble de l'offre de formation post 3<sup>ème</sup></b> de chaque académie des formations relevant de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, proposées dans des établissements public et privé, ou par les centres de formations en apprentissage.</li> <li>✓ <b>De saisir leurs vœux d'affectation</b> de formation et d'établissement et de consulter les réponses à leurs demandes, dans et hors de l'académie</li> </ul> <p>L'établissement dispose d'un module spécifique « <i>suivi des vœux aussi par les familles</i> » pour <b>visualiser les saisies</b> effectuées par les familles (descente toutes les nuits vers l'AFFELNET Lycée d'origine) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La gestion des vœux multi académies est semi automatisée,</li> <li>✓ A la fermeture de la saisie des vœux via le SLA, <b>les vœux des familles sont « transformés » en candidatures</b>,</li> <li>✓ Pour les élèves ayant fait des <b>vœux hors de leur académie d'origine</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- un compte pour la saisie simplifiée est automatiquement créé.</li> <li>- Un « <b>vœu de recensement hors aca</b> » est créé au niveau de l'académie d'origine.</li> <li>- Le dossier complet de l'élève est transféré à l'AFFELNET « Hors aca » (scolarité d'origine, LSU).</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>MODALITES</b></p>	<p>Les familles peuvent faire <b>jusqu'à 6 vœux d'affectation</b>. 1 vœu = 1 formation dans 1 lycée qui doit correspondre à la décision d'orientation <b>dans l'académie</b>.</p> <p>Les données de SIECLE orientation (décisions d'orientation) alimenteront l'application Affelnet lycée.</p> <p><b>La décision d'orientation est obligatoire pour l'affectation finale de l'élève.</b></p>
<p><b>CALENDRIER</b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>OUVERTURE SERVICE EN LIGNE AFFECTATION (SLA)</u></b></p> <p><b>Du Vendredi 05 Avril (08h) au Lundi 06 Mai 2024 (07h59) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation de l'offre de formation académique et nationale par les familles</li> </ul> <p><b>Du Lundi 06 (08h00) au Lundi 27 Mai 2024 (17h59) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie des vœux d'affectation par les familles</li> </ul> <p><b>Mercredi 26 Juin 2024 au Lundi 15 Juillet 2024 : Accès aux familles du SLA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation du résultat de l'affectation</li> <li>• Acception ou non du résultat</li> <li>• Edition de la notification</li> <li>• Inscription de l'élève via le Service en ligne Inscription (SLI)</li> <li>• Transmission des pièces justificatives</li> </ul>

Service en ligne affectation obligatoirement proposé